



## 6.2 Plan de zonage n°2

Échelle 1 : 2000

PLU approuvé par délibération du Conseil municipal  
le 12 décembre 2016

Révision allégée et modification du PLU approuvées par  
délibération du Conseil municipal le 17 décembre 2018

Prise en compte des remarques du contrôle de légalité  
du Préfet par délibération du Conseil municipal  
le 18 février 2019



### Légende

- [Blue square] Limite communale
- [Red square] Limite de zone
- [Grey square with diagonal lines] Emplacement réservé (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- [Red square with diagonal lines] Emplacement réservé pour mixité sociale (L.151-41 4<sup>e</sup>)
- [Pink square] Secteur de mixité sociale (L.151-15). À l'intérieur de ces secteurs, la totalité des logements créés seront des logements locatifs sociaux.
- [Dashed purple square] Polygone d'implantation des constructions (en application des articles 2, 6, 7, 8, 9, 10 de la zone Na du règlement)
- [Light blue square] Ensemble bâti remarquable (L.151-19)
- ★ Élément bâti ou paysager remarquable (L.151-19)
- [Green square with diagonal lines] Espace boisé classé (L.113-1 et L.113-2)
- [Dark green square] Espace vert remarquable strict (L.151-23)
- [Dotted green square] Espace vert remarquable évolutif (L.151-23)
- [Blue square with horizontal lines] Zone humide avérée (L151-23 et R.123-11h)
- [Light blue square with horizontal lines] Zone humide présumée (L151-23 et R.123-11h)
- [Light blue square with diagonal lines] Zone humide potentielle (L.151-23 et R.123-11h)
- [Green line] Haie à protéger (L.151-23)
- [Dotted green line] Corridor écologique (R.123-11 i)
- Arbre isolé (L.151-23)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11)

Tableau des emplacements réservés pour mixité sociale (au titre de l'article L.151-41 4<sup>e</sup> du Code de l'urbanisme)

Numeréro	Destination	Surface approximative en m <sup>2</sup>	Bénéficiaire
A	Opération de logements sociaux	1 380	Commune

Tableau des emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme

Numeréro	Destination	Surface approximative en m <sup>2</sup>	Bénéficiaire
1	Placette de retourneur	240	Commune
2	Placette de retourneur de la rue de la Butte Espagnole	320	Commune
3	Aménagement de la place et des abords de l'église	155	Commune
4	Elargissement de voies	2 m de profondeur calculée à partir de l'emprise de la voirie publique	Commune
5	Aménagement d'espaces publics	1 730	Commune
6	Aménagement environnemental en lien avec la zone humide proche	500	Commune